



PRÉFET DU VAR

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Unité Départementale du Var
244 Avenue de l'Infanterie de Marine
BP 50520
83041 Toulon cedex 9

Nos réf. : D-UD83-2019- 0331
S3IC : 64.07880
Affaire suivie par : CMC *EW*
ut-83.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 04 88 22 65 40 - Fax : 04 88 22 65 43

Toulon, le - 4 JUIL. 2019

La Directrice Régionale

à

Monsieur le Directeur
SAS PASINI
Z I Toulon Est- BP 172
83088 TOULON CEDEX 9

LRAR : LA 147233 06226

Objet : Conclusions de la visite d'inspection du 2 juillet 2019
Plainte formulée à l'encontre de vos installations

Monsieur le Directeur,

Votre établissement a fait l'objet d'une visite d'inspection le 2 juillet 2019.

Lors de cette visite d'inspection, il est apparu que les dispositifs de limitation des émissions de poussières fonctionnaient.

D'autre part, suite à la visite d'inspection du 21/12/2018, une campagne de mesure du niveau de bruit et de l'émergence sur la parcelle 95 a été réalisée en avril-mai 2019.

Les résultats nous ont été transmis par courriel du 13/6/2019 et ces derniers sont conformes à la réglementation (AMPG du 30/06/1997 relatif aux rubriques 2515 et 2517).

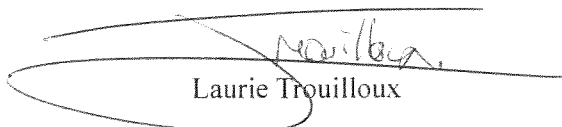
Concernant la zone temporaire située chemin St Jean, il a été constaté qu'au jour de l'inspection, aucune activité n'était exercée. Je note que vous vous êtes engagés à évacuer la totalité des stocks de matériaux restante, ainsi que la totalité des engins avant le 5 juillet.

Sauf réserve de votre part motivée par des considérations prévues par la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et des articles L.110-1 4,

L.124-1, L.125-1, L.125-2, L.125-4 et L.521-7 du code de l'environnement, ce courrier sera publié sur le site Internet de la DREAL PACA.

Restant à votre écoute pour toute observation complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la Directrice Régionale et par délégation,
La chargée de mission Carrières


Laurie Trouilloux